

SOM TENNIS *FICHE D'INSCRIPTION ADULTE*

201 Rue Henri Champion
72100 LE MANS
Contact : somtennis72@orange.fr
<http://www.somtennis72.com>



Un cadre naturel superbe

SAISON 2025 / 2026

6 terrains extérieurs Terre battue traditionnelle, 2 terrains couverts terre battue traditionnelle et 2 durs extérieurs.

Modalités d'inscription

Que fournir ?	Quelle formule vous convient ?
☐ Cette fiche d'inscription ☐ Le règlement de la cotisation (Chèque à l'ordre du « SOM Tennis », espèces avec l'appoint ou ANCV) <u>Certaines formules donnent un accès illimité aux terrains pendant une année, avec réservation obligatoire.</u> Les adhérents peuvent faire découvrir le club et ses terrains gratuitement dans la limite de 4 fois par an. (Payant au-delà : recharge de 4 invitations pour les joueurs invités occasionnels : 20 Euros) Pour les réservations occasionnelles des non adhérents : Terres battues intérieures : 20€/ Terres Battues extérieures : 15€/ Quick : 10€	☐ Carte d'accès à tous les terrains: 270 € ☐ Carte d'accès terrains extérieurs: 130 € (de l'ouverture au printemps à la fermeture) ☐ Cours collectifs encadrés -1h/semaine* : 330€ (avec accès tous terrains) -1h1/2/semaine* : 420€ (avec accès tous terrains) -2h/semaine* : 480€ (avec accès tous terrains) Tarif réduit -20% familles à partir de 3 du même foyer. Tarif réduit -30% étudiants, demandeurs d'emploi. Tarif réduit 140 € joueurs équipe seconde série (15 et plus). ----- * à partir du 8 septembre à début juin (29 à 30 semaines hors jour fériés). Licence et adhésion SOM TENNIS comprise.

Fiche de renseignements.

	<u>OBSERVATIONS EVENTUELLES</u>
NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :/...../..... *Partie à remplir uniquement en cas de changement depuis l'inscription de la saison passée. Adresse : Code Postal* : Ville* : ☎ :/..... Mail * :@..... Dans le cadre de l'activité tennis et pour la promotion de celui-ci, des photos ou vidéos prises lors des activités du club peuvent être utilisées pour des affiches ou pour le site internet. Le fait d'adhérer au SOM tennis implique, sans restriction aucune, l'acceptation de cette diffusion de l'image. Date/...../2025 Signature de l'adhérent	 L'ADHESION EST SOUMISE AUX REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR CONCERNANT LES MESURES GOUVERNEMENTALES Toute adhésion au SOM Tennis implique l'acceptation et le respect des règles de fonctionnement établies au club dans un souci de respect de chaque adhérent. (Règlement affiché dans le club house et sur le site internet du som tennis) NOUVELLE REGLEMENTATION POUR LE CERTIFICAT : <u>La FFT a validé la suppression du certificat médical dans le cas de la délivrance d'une licence pour les pratiquants majeurs. La FFT est très attachée à la santé de ses pratiquants. Des communications régulières seront ainsi réalisées tout au long de l'année auprès des licenciés et des clubs afin de les sensibiliser aux bon réflexes et aux bons gestes en matière de santé et de pratique sportive.</u>